

## Colonisation et frontières africaines : le cas algérien.

### Doc. 1 : Le territoire et la population

*Guy de Maupassant, écrivain français (1850-1893), se rend plusieurs fois en Afrique du Nord. Il publie ses impressions et récits de voyage sous forme d'articles dans le journal *Le Gaulois*.*

Le territoire et la population de notre colonie sont divisés d'une façon très nette. Il y a d'abord les villes du littoral, qui n'ont guère plus de relations avec l'intérieur de l'Algérie que n'en ont les villes de France elles-mêmes avec cette colonie. Les habitants des villes algériennes de la côte sont essentiellement sédentaires ; ils ne font que ressentir le contre-coup des événements qui se passent dans l'intérieur, mais leur action sur le territoire arabe est nulle absolument.

La seconde zone, le Tell, est en partie occupée par les colons européens. Or, le colon ne voit dans l'Arabe que l'ennemi à qui il faut disputer la terre. Il le hait instinctivement, le poursuit sans cesse et le dépouille quand il peut. L'Arabe le lui rend. L'hostilité guerroyante des Arabes et des colons empêche donc que ces derniers aient une activité civilisatrice sur les premiers. Dans cette région, il n'y a encore que demi-mal. L'élément européen tendant sans cesse à éliminer l'élément indigène il ne faudra pas une période de temps bien longue pour que l'Arabe, ruiné ou dépossédé, se réfugie plus au sud<sup>1</sup>.

Guy de Maupassant, « La Kabylie », *Au soleil*, 1884.

1. Plus au sud : le désert du Sahara, troisième zone identifiée par l'auteur.

### Doc. 2 : Tracer des frontières dans le désert.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, [...] les géographes arabes considéraient le Maghreb comme une île dont trois côtés étaient entourés par la mer. Or le quatrième côté, la limite méridionale, n'apparaît pas dans ces descriptions. Le Sahara, décrit à la fois comme une limite et comme un espace de liaison, resta une étendue méconnue et dont le colonisateur français ne sut que faire. Si les géographes coloniaux définirent rapidement une « Algérie utile », qui allait jusqu'aux plateaux du Tell, les régions méridionales restent au XIX<sup>e</sup> siècle mal connues et la recherche d'une « limite naturelle » fluctua : en 1850, le capitaine du Génie Antoine-Michel Carréte (1808-1890) la situa sur une première ligne d'oasis, mais force est de constater que les définitions géographiques se contredirent dans cette zone de transition sans rupture apparente. [...]

Les territoires au sud du Tell furent donc organisés comme une ligne défensive et c'est dans cette logique du front pionnier<sup>1</sup> que les postes du désert furent administrés militairement. Tout en s'inscrivant dans la continuité spatiale de la colonie algérienne, cet « Extrême-Sud de l'Algérie » était jugé « tout à fait distinct des autres régions algériennes, [et] n'était pas destiné à être colonisé et peuplé d'Européens ». Cette agrégation permit surtout d'établir une continuité avec d'autres territoires français, ceux de l'AOF<sup>2</sup>, donnant ainsi une assise territoriale, au moins sur les cartes, à l'Empire français en Afrique.

Hélène Blais, « La longue histoire de la délimitation des frontières de l'Algérie coloniale », in Abderrahmane Bouchène et al. (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, © Éditions La Découverte, 2014.

1. Front pionnier : territoire exploité à mesure de son occupation.

2. Afrique occidentale française.